



POSTE / FONCTION

Médecin évaluateur du handicap

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité

TYPE D'OFFRE

Occasionnel - ouverts uniquement aux contractuels

DIRECTION

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

FILIÈRE

Médico-sociale

FONCTION D'ENCADREMENT

Non

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

Poste de catégorie A relevant du cadre d'emploi des médecins

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Santé et prévention

LIEU D'AFFECTATION

Bobigny / Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Seine-Saint-Denis (MDPH 93) est constituée sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a été créé en 2005 et doté d'un budget autonome. La MDPH 93 est au cœur des politiques départementales de l'autonomie, au travers de ses missions d'évaluation, d'accueil, d'orientation des personnes en situation de handicap.

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Apprécier la situation de handicap des demandeurs de compensation du handicap et proposer aux personnes en situation de handicap les mesures de compensation prévues par la législation sociale

MISSIONS PRINCIPALES

Apprécier la situation de handicap du demandeur en évaluant le retentissement de la situation de handicap sur la vie quotidienne du demandeur.
Analyser les besoins de compensation du handicap en tenant compte de la situation personnelle et familiale, de l'environnement et du projet du demandeur, ou de son représentant.
Expliquer et soumettre au demandeur (et/ou à son représentant) et à la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes Handicapées (CDAPH) la nature, et la durée des mesures de compensation du handicap proposées
Contribuer à informer les usagers et les professionnels de santé des compétences et du fonctionnement de la MDPH et de la CDAPH
Contribuer à l'observation collective des besoins liés au handicap, et de leur couverture sur le territoire

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

Doctorat en médecine

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

☐ Souhaité

☒ Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Savoir écouter, observer et dialoguer
Savoir aider la personne et, le cas échéant, son représentant, à exprimer et définir un projet
Savoir informer, conseiller, orienter, expliquer et faire partager son expertise
Savoir travailler en équipe, en pluridisciplinarité et en partenariat, en respectant les règles du secret partagé

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Savoir contribuer à des objectifs collectifs et institutionnels
Savoir organiser et planifier son travail
Savoir respecter les délais
Savoir travailler en binôme avec un assistant

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Connaître la législation sociale en faveur des personnes handicapées, et les référentiels réglementaires d'évaluation du handicap
Connaître les réseaux de professionnels et d'acteurs et savoir y contribuer
Savoir recueillir, sélectionner, traiter et analyser les informations médicales utiles à l'activité

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☐ HORAIRES SPÉCIFIQUES

☐ PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE

☐ DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

☐ ASTREINTES

☐ VACCINS OBLIGATOIRES

☐ PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES Inscription au Conseil de l'ordre indispensable, Permis de conduire souhaité, 35h hebdo

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grâce au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE :

NOMBRE DE POSTES
À POURVOIR :

EMPLOI-TYPE /
RIFSEEP :

NBI :

RATTACHEMENT STRUCTURE
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :